Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 56-57 (2006-2007)

Heft: 221

Artikel: Un faux statère de Stymphale entré au Cabinet du Roi avant 1685

Autor: Gerin, Dominique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-171945

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN 2042 : 56-57 (2006-2007)

Un faux statère de Stymphale entré au Cabinet du Roi avant 1685

Dominique Gerin

Dans la collection de faux conservés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France figure un statère de Stymphale (fig. 1) dont l'étrangeté frappe au premier regard: le métal en est jauni (argent chargé de trop de cuivre, remonté à la surface); une «couture» court sur toute la tranche, comme sur ces galvanoplasties dont les faces ont été coulées séparément puis accolées. Du reste, son poids (10,91 g) est inférieur d'un bon gramme aux poids les plus bas de la série authentique qui suit, comme la plupart des monnayages péloponnésiens, l'étalon éginétique. Cette monnaie s'accompagne d'une étiquette l'attribuant à la collection de Saïd Pacha, vice-roi d'Égypte, entrée par don en 1863.

Le premier recensement d'un statère de Stymphale au cabinet de Paris figure sous le n° 357, f° 98, dans l'inventaire manuscrit établi en 1685 sur ordre de Louvois[1]: «ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ. La teste de Junon avec un pend[and] d'oreille et une couronne de laurier. ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ. Hercule debout hausse la main droite comme pour decharger un coup de massuë et tient du bras gauche la peau du Lion. [2 gros 62 grains][2]» (fig. 2).

Fig. 1.

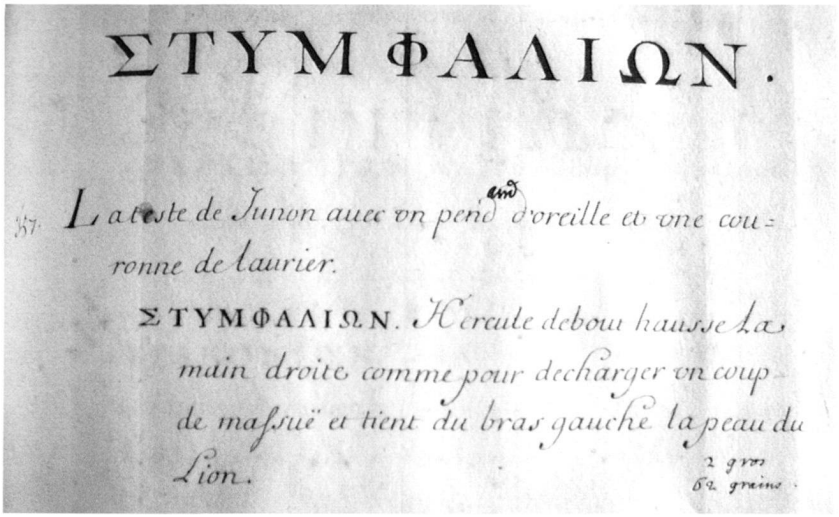

ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ.

357. La teste de Junon auec vn pend[and] d'oreille et vne cou=
ronne de laurier.

ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ. Hercule debou hausse la
main droite comme pour decharger vn coup
de massuë et tient du bras gauche la peau du
Lion. 2 gros 62 graines

Fig. 2.

Fig. 3.

Une comparaison rapide entre cette notice peu précise et le médaillier pouvait conduire à identifier l'unique exemplaire authentique de Stymphale (fig. 3) comme celui de l'inventaire. Mais il apparaît que le collectionneur Joseph Pellerin avait en sa possession un statère de Stymphale, qu'il avait commenté et il-

1 «Inventaire des médaillons d'or et d'argent de l'Empire, tant latins que grecs, du cabinet du Roy. Fait par l'ordre de Monseigneur le Marquis de Louvois, Ministre & secretaire d'État, & Surintendant des bastimens de sa Majesté». Commencé le 1er août 1685, cet inventaire effectué par Pierre Rainssant et Jean Vaillant fut collationné et complété des nouvelles acquisitions par Oudinet en octobre 1689. On distingue l'écriture d'Oudinet dans les marges et au verso des feuillets.

2 J'ai mis entre crochets [ ] les ajouts de la main d'Oudinet.

lustré dans le Recueil de médailles de Peuples et de Villes, I, 1763, p. 138 et pl. XXI, n° 18 (fig. 4). Selon toute vraisemblance, ce statère avait dû entrer au cabinet du roi en 1776, avec le reste de son énorme collection. Une comparaison attentive de la monnaie elle-même avec la gravure du Recueil de Pellerin conduit à identifier le seul exemplaire authentique du cabinet de Paris comme celui de Pellerin.

Fig. 4.

Qu'était devenu l'exemplaire inventorié en 1685? Jalon essentiel de l'histoire de la collection de France, la Description de Mionnet, tome II de 1807[3] signale deux statères, dont un seul est illustré dans les Planches de 1808, l'exemplaire Pellerin. Mais il reste deux possibilités d'identifier, peut-être, l'exemplaire inventorié en 1685: la première est de recourir aux dessins originaux d'Andreas Morell, numismate suisse et grand graveur, qui avait été engagé en 1689[4] pour illustrer l'inventaire de la collection royale; le recueil unique de ces dessins conservé au cabinet des médailles[5] offre l'interprétation dessinée d'un statère de Stymphale (fig. 5), différant sensiblement de l'exemplaire Pellerin, autrement dit révélant des coins différents. C'est là sans nul doute la trace du statère inventorié en 1685. A-t-il pu quitter la collection française par échange? L'abbé Barthélemy destinait explicitement les «doubles» de la collection Pellerin à cet usage, pour les pièces les moins intéressantes, selon les critères de l'époque; en l'occurrence, c'eût pu être l'exemplaire du fonds ancien qui fût jugé moins digne que la nouvelle acquisition, et eût servi à un échange, postérieur à tout le moins aux travaux de Mionnet.

Fig. 5.

Outre les ouvrages imprimés de la Description de Mionnet, le cabinet des médailles a la chance de conserver encore aujourd'hui les briques en soufre fabriquées par Mionnet pour couler les empreintes de monnaies qu'il mettait en vente (fig. 6), et c'est là la seconde possibilité d'identifier ce mystérieux exemplaire. Les briques qui portent en creux les empreintes des deux statères de la

3 T.-E. Mionnet, Description des médailles antiques, grecques et romaines, 7 vol. (Paris 1806–1808). Et auparavant, du même, Catalogue d'une collection d'empreintes en soufre (Paris 1800), non illustré.

4 Voir E. Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines I: Théorie et doctrine (Paris 1900), col. 159–161.

5 C'est un lourd folio à l'italienne, d'environ 60 cm de largeur sur 43 de hauteur et 13 d'épaisseur, qui dût être relié au XIXe siècle, composé de 309 feuilles utilisées recto verso par Morell, dont chacune est montée dans un cadre de papier vergé. Il ne comporte pas de page de titre, seulement des feuilles de sous-titre. Un faux-titre est porté à la gravure dorée sur le dos de la reliure: «Morell. Dessins originaux de médailles». Peu explicite, ce faux-titre ne rend pas compte du caractère d'inventaire dessiné par Andreas Morell, illustration intégrale de l'inventaire colligé par Oudinet.

Ligue arcadienne, l'authentique et le faux[6], se trouvent fort logiquement, l'ordre de Strabon ayant été précocement adopté au cabinet du roi lorsque la collection Pellerin y avait fait son entrée, porter également les empreintes des deux statè-

Fig. 6.

Fig. 7.

res de Stymphale catalogués par Mionnet. Or, auprès de l'exemplaire Pellerin, ce sont les empreintes du faux considéré comme appartenant à la collection Saïd Pacha qui figurent (fig. 7)...

Était-il possible que l'exemplaire de 1685 – ce ne pouvait être que celui-là sur la brique de Mionnet – eût donné lieu à la fabrication de faux par surmoulage, dont celui tombé aux mains du vice-roi d'Égypte? On sait combien Mionnet répandit ses fameux soufres, et par là la possibilité de les copier: pour un Delacroix qui en fit les géniales études que l'on connaît[7], combien de Becker, combien de Caprara? Si l'exemplaire de l'inventaire de 1685 avait ensuite été échangé, il devait être possible de le reconnaître, dans une autre collection, parmi ceux qui constituaient le corpus que je construisais. Or, ce n'était aucun de ceux des deux mêmes coins que j'avais rassemblés: il eût été aisément reconnaissable, en raison du défaut en creux qui affecte la cuisse d'Héraclès au revers, parfaitement visible sur l'empreinte de Mionnet, et que l'on retrouve sur le faux «Saïd Pacha».

Je dus envisager la possibilité que le faux «Saïd Pacha» et l'exemplaire de l'inventaire de 1685 fussent une seule et même monnaie. Cela semblait aller à l'encontre de ce que je croyais savoir de la fabrication des faux de monnaies grecques avant le XIXe siècle: je n'avais encore jamais vu attribuer de faux coulés, dans un métal médiocre, à une époque aussi éloignée que le XVIIe siècle. En outre la question du modèle restait entière. À défaut d'antécédent, il me fallait trouver une preuve. Reprenant la notice de 1685, ou plutôt l'ajout d'Oudinet de 1689, j'examinai le poids qu'il nous donne: 2 gros 62 grains. Suivant l'étalon du marc de Paris qui était le plus vraisemblable[8], 1 gros = 3,82 g, et 1 grain = 0,053 g. Ce qui donne un total de 10,926 g, soit, à moins de deux centièmes près, exactement le poids du faux «Saïd Pacha»...

6 Voir D. Gerin, Un faux statère de la Ligue arcadienne coulé au XVIIIe siècle, BSFN 40, 1985, p. 717–721.

7 Voir Delacroix, le trait romantique, sous la dir. de B. Jobert, Exposition, Bibliothèque nationale de France, galeries Mansart et Mazarine, 06.04–12.07.98 (Paris 1998), p. 149–150; J.-L. Gall, L'empreinte de l'antique et D. Gerin, Les Sources des lithographies de «médailles» d'Eugène Delacroix», Nouvelles de l'estampe 157, mars 1998, p. 7–21.

8 Je remercie mon collègue Christophe Vellet à qui je dois les précisions sur cet étalon, et la conversion en grammes de ce poids.

Si notre exemplaire est bien celui inventorié en 1685 et dessiné par Morell vers 1689, comme je l'ai démontré, il reste à examiner son statut par rapport à l'émission des statères de Stymphale: reprenons les différentes caractéristiques de cet exemplaire.

1) La tranche porte une ligne continue, sorte de couture entre les deux faces opposées issues d'un moule bivalve; 2) sur la cuisse d'Héraclès au revers, on a noté un manque métallique en forme de «bulle»; 3) le poids est inférieur d'un bon gramme au poids théorique du statère éginétique; 4) l'analyse métallique[9] met en évidence, à côté de traces, la présence de 17% de cuivre, pour 82% d'argent; 5) les deux types, droit et revers, émanent de deux coins connus par des exemplaires authentiques, ensemble ou en liaison avec d'autres coins.

La première caractéristique paraît ne souffrir qu'une seule interprétation: la monnaie a été coulée dans un moule bivalve. L'excellente qualité du relief, qui peut rivaliser avec des frappes, s'expliquerait par la technique de coulage, par exemple «à la fronde»[10]. La seconde caractéristique est en l'occurrence, un leurre: ces manques métalliques se retrouvent aussi sur des monnaies authentiques[11] et indiqueraient une mauvaise préparation du métal ou du flan: elle n'apporte rien à la détermination de l'époque de fabrication de notre exemplaire. Les implications des troisième et quatrième caractéristiques méritent d'être examinées ensemble. Réduction de poids et mauvais aloi vont dans le même sens: le bénéfice d'un faussaire éventuel. Mais alors plutôt un faussaire de l'antiquité, contemporain de la frappe authentique. À partir d'une monnaie de bon argent, choisie pour sa qualité de frappe, et servant de «matrice», il a pu imprimer en creux ses deux types authentiques – c'est la cinquième caractéristique –, fabriquant ainsi des moules, éventuellement en série, dans lesquels auraient été coulées les monnaies fausses dont notre exemplaire rescapé témoigne, expédient plus accessible et moins coûteux que graver des coins ou des moules d'aussi belle facture que les coins authentiques. Tandis qu'un faussaire du XVIe ou du XVIIe siècle, à l'instar des Padouans, n'aurait sans doute pas lésiné sur le métal précieux, ni sur le poids, soit qu'il ait reçu commande, pour combler les manques d'un médaillier, soit que ce soit sa propre initiative. Et peut-être aurait-il tenté de graver lui-même des coins. En somme, c'est l'intention de tromper l'usager (moulage de coins existants, triche sur l'aloi et le poids) qui me conduit à préférer l'hypothèse du faux-monnayeur antique, à cette restriction près qu'elle reste très théorique: je n'ai pas d'autre exemple de pièce comparable à notre faux de Stymphale.

Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on ne peut faire autrement que de compter cette monnaie parmi celles du corpus: quelque hypothèse que l'on retienne, elle s'insère en l'état dans la série, soit en lieu d'un modèle perdu, soit pour ce qu'elle serait intrinsèquement, monnaie de mauvais aloi dans une série de bon aloi…

9 Michel Amandry, directeur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, et Jean-Noël Barrandon, directeur-adjoint du Centre Ernest Babelon (CNRS), ont l'un autorisé et le second pratiqué l'analyse métallographique de ce statère. Je les en remercie vivement. Voici, en pourcentage, les résultats de cette analyse: Ag = 82; Cu = 17; Pb = 0,74; Sn = 0,003; Sb = 0,033; As = 0,052; Au = 0,11. Compte tenu de leur rareté, trop peu de monnaies péloponnésiennes ont pu être soumises à de telles analyses. On consultera les tableaux de résultats dans: C. Grandjean, Les Messéniens de 370/369 au 1er siècle de notre ère. Monnayages et histoire, BCH Supplément 44 (Athènes/Paris 2003), p. 289 sq, en part. tableau 1: la distorsion véritablement frappante est la proportion considérable de cuivre dans notre statère, tandis que les monnaies péloponnésiennes analysées présentent toutes un pourcentage compris entre 1,2 et 7,6 (5,7 pour le statère Pellerin). Cela corrobore ce qui se décelait visuellement, et l'analyse de cette pièce isolée et des rares exemplaires authentiques de comparaison ne procure pas d'argument décisif.

10 La formulation de mes hypothèse en faveur d'une fabrication antique ou plus moderne doit beaucoup à une discussion avec Dominique Hollard, que je remercie; je reste cependant seule responsable de leur expression et des erreurs pouvant y résider.

11 Par exemple l'exemplaire du Fitzwilliam Museum (Cambridge), S.W. Grose, Catalogue of the McClean collection of greek coins (Cambridge 1923–1929), vol. II, no 7008, présente un tel manque en creux devant le genou droit d'Héraclès; celui de Paris (ici fig. 3), sous le iota de la légende.

Annexe I: la collection Saïd Pacha

Comment cette monnaie s'est-elle retrouvée attribuée à la collection Saïd Pacha? En 1862, Napoléon III fit don au Cabinet impérial des collections monétaires de Saïd Pacha, vice-roi d'Égypte, qu'il avait lui-même reçues en don lors des négociations franco-égyptiennes autour du creusement du canal de Suez. L'essentiel de la collection du vice-roi consistait en séries musulmanes, accompagnées de «861 pièces grecques et romaines»[12]. Saïd Pacha n'a pas laissé le souvenir d'un collectionneur passionné; pas plus, du reste, que Napoléon III, qui, par contre, manifesta un véritable intérêt pour les recherches archéologiques, et sut toujours trouver et accorder les crédits nécessaires à tel ou tel enrichissement[13]. Il était tout naturel qu'il fît don de la collection Saïd Pacha au Cabinet. Don impérial, don encombrant... Pour ce qui regarde les monnaies grecques, il devait se révéler «truffé» de monnaies fausses. Nul, dans notre métier, n'est à l'abri d'une erreur de manipulation. La monnaie douteuse de Stymphale devait se trouver déjà mise à l'écart; lors de l'arrivage des faux Saïd Pacha, voire ultérieurement, elle dut par mégarde être mêlée à eux et bénéficia d'une étiquette rédigée tout spécialement pour elle; comme on ne prête qu'aux riches, nul ne s'étonna de cette attribution plausible.

Annexe II: la gravure de Goltzius

Plus d'un siècle et demi avant Morell, Hubert Goltz (Goltzius) avait figuré un statère de Stymphale à la planche XI de ses Graeciae universae [...] nomismata veterum[14] (fig. 8). La gravure en est médiocre, au sens où, au-delà de la part d'interpréta-tion et de celle de la mode du temps, on peut soupçonner une part plus grande encore d'inattention.

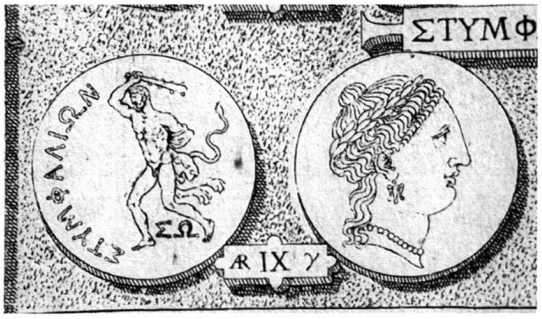

Fig. 8.

Les commentaires, qu'il s'agisse de la liste des planches en appendice («elenchus tabularum») ou de la dissertation de Nonnius (Luis Nuñez), ne sont d'aucun secours pour l'identification de l'exemplaire observé: ce que la liste propose pour cette gravure est inadapté: «Stymphalus – Iuno Stymphali educata, triplex illi templum. aues Stymphalides.», ce qui ne la décrit pas; quant à Nuñez, il semble commenter le texte de la liste, sans que rien ne prouve qu'il ait regardé les planches...

12 E. Babelon, Traité, I (n. 4), col. 215.

13 Peu après, en 1868, il fit acheter l'unique médaillon d'or d'Eucratide. Cf O. Bopearachchi, Catalogue raisonné des monnaies gréco-bactriennes du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France (Paris 1991), p. 202.

14 Anvers, Jacob de Bie, 1618. Cf C.E. Desekel, A Bibliography of 17th Century Numismatic Books, Part II: G–O (London 2003), notice G 91.

La gravure est trop médiocre, semble-t-il, pour que l'on puisse identifier sûrement un exemplaire particulier. Du reste, quelles autres monnaies que celle du cabinet royal de France figuraient-elles déjà dans des collections publiques ou privées[15]? L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agirait déjà de l'exemplaire de la collection du roi de France. Mais il est impossible de l'étayer: certes, le revers, malgré sa maladresse, comporte les particularités reproduites ensuite par Morell – absence de l'arc d'Héraclès (à peine visible sur la monnaie), place du coude par rapport à la tête et à la légende, allure pyramidale de la peau de lion autour du bras gauche du héros. Par contre le droit représenté paraît plus éloigné de celui de la monnaie: cheveux trop bien alignés, ondulations trop serrées, pendant d'oreille sans rapport avec aucun de ceux des différents droits recensés[16]... Il est vrai que les «portraits» monétaires de Goltz, tous très apparentés, nous en apprennent plus sur le métier de Goltz que sur les graveurs antiques...

Crédit photographique:
Fig. 1–8: D. Gerin, Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, Paris.

Dominique Gerin
Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France
58, rue de Richelieu
F-75084 Paris cedex 02

15 Il ne semble pas que l'on puisse remonter suffisamment le pedigree des plus anciennes connues. Si l'on considère à la fois: les dates de création des différents cabinets, celles de l'entrée d'un statère de Stymphale dans les différentes collections, les particularités du dessin du revers, aucune des autres monnaies du corpus ne peut avoir servi de modèle à Goltzius, hormis celle de l'inventaire de 1685, qui a pu être acquise pour le cabinet du roi bien avant cette date... L'une des deux autres candidates possibles, selon moi, serait l'exemplaire de Lisbonne, sans que l'on puisse remonter son histoire avant la collection Duruflé à la fin du XIXe siècle.

16 Curieusement, le seul exemplaire du corpus (à paraître) dont le pendant d'oreille est proche de celui de Goltzius, passé en vente chez Münzen und Medaillen AG Basel, vente publique 32, 20.10.1966, n° 100, a probablement été retouché. C'est l'autre modèle possible du dessin de Goltzius. Là encore, l'historique fait défaut...